



Université Montpellier 2
cc 040 - Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER Cedex 05
Tél : 04.67.14.33.83 - 04.67.14.33.84
Fax : 04.67.14.39.09
e.mail : castle@univ-montp2.fr
<http://www.irem.univ-montp2.fr>



**AGREGATION INTERNE DE MATHÉMATIQUES
STAGE INTENSIF D'ÉTÉ 9 JOURS
du 11 au 20 JUILLET 2013**

Bonjour,

Vous avez demandé des informations et/ou êtes pré-inscrits pour le "stage intensif d'été de préparation à l'agrégation interne de mathématiques 2013" proposé par l'IREM de Montpellier.

Vous voudrez bien trouver ci-dessous des informations concernant cette préparation.

Fin juin, je vous transmettrai les plans et indications concernant l'accès au Campus.

Nous vous rappelons que vous devez demander à votre Rectorat –avec l'autorisation d'absence de votre chef d'établissement- un ordre de mission. Les références académiques de notre stage intensif d'été pourront vous être communiquées ultérieurement. Certains Rectorats remboursent même les frais de déplacement. Sinon vous devez obtenir un ordre de mission sans frais (ceci vous couvrirait en cas d'accident et légitimerait votre présence sur notre Campus). Même si le stage a lieu pendant des congés scolaires....

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir à Montpellier.

Bien cordialement,

Formateurs :

Michel ALESSANDRI, Professeur en Classe préparatoire aux Grandes Ecoles, au Lycée Joffre, **Gilles HALBOUT**, Professeur à l'Université de Montpellier 2, **Marc HERZLICH**, Professeur à l'Université de Montpellier 2, **Nicolas SABY**, Maître de Conférences à l'Université de Montpellier 2, Directeur de l'IREM, **Alain DUCOS**, Professeur en Classe préparatoire aux Grandes Ecoles.

Thèmes du stage 2013

Michel Alessandri :

- Quelques aspects « du » noyau de la chaleur
- Ce thème nous permettra de mieux comprendre [en situation] de nombreux théorèmes au programme de l'Agrégation interne.

Mots clés : SERIES : numériques / de fonctions / de Fourier - INTEGRALES : à paramètres - TOPOLOGIE : opérateurs linéaires bornés / espaces complets / espaces de Hilbert - EQUATIONS DIFFERENTIELLES : ordinaires / aux dérivées partielles

Gilles Halbout :

- Preuves classiques et démonstration d'une formule de caractère (utilisant des séries entières)

Mots clés : Groupes et algèbres de Lie : groupes finis, algèbres, représentation, groupes et structures géométriques, équations différentielles, ...

Références : Mneimé-Testard. Introduction à la théorie des groupes de Lie classique - Jean-Pierre Serre. Représentations linéaires des groupes finis. Hermann.

LES COURS

auront lieu dans l'amphi 01.01 au bât 01 (proche du restaurant administratif)
petit amphi non climatisé
tous les jours samedi compris de 8.00 h à 12.00 h et de 13.30 h à 17.30 h
ces horaires sont discutés/ajustés chaque année lors du premier jour avec les participants

FRAIS DE STAGE

Le stage coûte 15 € pour tous

HEBERGEMENT

Possibilité d'hébergement Cité Universitaire **TRIOLET**
http://crous-montpellier.fr/cite-universitaire-triolet_271
C.R.O.U.S (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires),



(pas de parking intérieur, toutefois possibilité de laisser votre véhicule sur le parking du Campus à l'UM2 à 200 mètres – la liste des stagiaires sera entre les mains des barriéristes)



(**ligne 1 bleue ; direction "Mosson"**)
<http://www.montpellier-agglo.com/tam/index2.php>
(arrêt "Universités des Sciences et Lettres")

Les chambres proposées sont dites "confort" (sanitaires individuels)
draps fournis - (pas de linge de toilette, ni de vaisselle)
cuisines communes – wifi – salles d'études

possibilité d'accueil dès le mercredi 10 juillet et de départ le 21 juillet

Le CROUS a modifié sa tarification, dorénavant il faut compter 19 € la nuitée et 2.60 € le petit déjeuner (pour 9 nuits : 171.00 € de chambre + 23.40 € de petits déjeuners)

Un kit d'arrivée comprenant une savonnette, gel douche, un gobelet, 2 cintres, une petite et grande serviette sera fourni gratuitement (non remplacé en cours de séjour)

Le séjour ne peut excéder 13 nuitées.

Les petits déjeuners seront à prendre au restaurant universitaire Triolet situé à 100 m face à l'entrée de du Campus de l'UM2 entre 7.00 et 9.00 heures du lundi au samedi
(Boisson chaude, jus d'orange, fruit ou yaourt, viennoiserie ou pain et confiture)

190.00 € pour 10 nuitées (+ 26.00 € de petits déjeuners)

209.00 € pour 11 nuitées (+ 29.60 € de petits déjeuners)

**Clôture des inscriptions
pour l'hébergement
31 mai 2013**

**La réservation sera ferme
dès réception du **chèque de règlement pour l'hébergement**
par notre secrétariat, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UM2**

Les chèques seront mis à l'encaissement le premier jour du stage.

**Vous pouvez également consulter le site de l'Office du Tourisme pour les hôtels proches du Campus :
<http://www.ot-montpellier.fr>**

Extrait de la Convention d'hébergement signée avec le CROUS

art 3:

La mise à disposition de modes d'hébergement s'apprécie comme suit :

- a-) les chambres sont mises à disposition le premier jour et sont rendues au matin du dernier jour
- b-) l'entretien des chambres est à la charge du CROUS une fois par semaine
- c-) la literie est fournie (changement par quinzaine). Une prestation complémentaire est possible à titre onéreux
- d-) le linge de toilette n'est pas fourni
- e-) les chambres sont privatives. La responsabilité du CROUS ne peut être engagée en cas de vol.
- f-) l'ayant cause dresse ou est présumé avoir dressé contradictoirement un état des lieux à l'entrée. Les dégradations locatives constatées à la sortie des lieux sont à la charge de l'ayant cause
- g-) les petits déjeuners sont servis sur le site quand ils sont inclus dans le forfait

art 4:

L'organisme s'engage à faire respecter par son public le règlement intérieur du CROUS.

Il s'agit notamment:

- a-) de vérifier que le public a atteint l'âge de la majorité légale (les mineurs sont acceptés sous conditions à définir)
- b-) de l'obligation pour les occupants de laisser leur chambre en ordre
- c-) d'interdire l'accès des animaux dans les propriétés du CROUS
- d-) de proscrire la restauration dans les chambres

DEJEUNER

Soit au restaurant administratif de l'Université – Cité Minerve
(tickets auprès du secrétariat de l'IREM)

PRIX : 8.50 €(4 articles) – 9.50 €(4 articles+boisson et café) PASSEZ AU SELF 2



Soit au restaurant Universitaire Triolet

PRIX 6.30 €

(entrée, plat chaud –3 choix, dessert, un petit pain)

Du lundi au samedi : déjeuner de 11.30 à 13.30 heures
et du lundi au vendredi soir de 18.45 à 20.30 heures

petits commerces et petits restaurants autour de l'université

APERITIF CONVIVIAL

IL VOUS SERA SERVI LE JEUDI 18 JUILLET A 12 H 00

Le secrétariat de l'IREM est à votre disposition pour toute information complémentaire

En cas de réel problème lors de votre arrivée,
numéro de portable de notre secrétaire Anne-Marie : 06 16 43 35 46

BON STAGE ET BON SEJOUR
